

Île Bourbon, le 12 novembre 1770 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/26, f°300

De Bourbon, Desroches au ministre. 60 lettres contre Poivre sont arrivées par l'*Atalante*. La guerre est ranimée. Fête de Mme Poivre. Sur le Sr Julienne.

A l'Isle de Bourbon, le 12 novembre 1770

Monseigneur,

J'apprends avec la plus vive douleur que, peu de jours après mon départ de l'Isle de France, le navire particulier *l'Atalante* a apporté d'Europe environ 60 lettres écrites de ce pays-ci contre M. Poivre.

J'apprends aussi que ce recueil odieux est devenu public dans la ville du Port-Louis en un clin d'œil ; ainsi voilà la guerre dont vous avez été si fort offensé, plus animée que jamais.

Ce n'est pas ma faute, Monseigneur ; j'ai tout sacrifié depuis que je suis ici pour établir la paix. Je me flattais d'y être parvenu et de conduire tout par ce moyen là au plus grand bien du service du Roi et de la colonie.

Je venais de cimenter de la façon la plus solide en apparence, l'union entre M. Poivre et les habitants. Le jour de la St Louis, les 11 commandants de quartiers, au nom de l'Isle de France, avaient tenu avec moi sur les fonds de baptême l'enfant dont Mme Poivre venait d'accoucher.

Le 4 d'octobre encore, jour de la fête de Mme Poivre, j'avais assemblé toute la bonne compagnie au nombre de plus de 700 personnes, et je voyais avec un plaisir inexprimable la réunion de toutes les parties qui avaient été divisées autrefois, et les choses étaient au point que d'autres peut-être à ma place, auraient été jaloux de voir les préférences déterminées du côté de M. et Mme Poivre plutôt que du mien : mais c'était là toute l'ambition de mon cœur qui ne désire rien que de voir le Roi bien servi, et ses sujets heureux. Ces sentiments là ne vous paraîtront pas équivoques de ma part, puisque je vous les ai annoncés dans ma lettre particulière du 1^{er} février de cette année n°28.

Dernièrement encore par le vaisseau *le Gange*, je vous faisais aussi en particulier un tableau de ma satisfaction à cet égard. Je vous peignais la colonie également attachée à M. Poivre et à moi. Ce tableau était fidèle, mais je vois (l'amertume dans le cœur) que tous les traits en sont effacés par le malheureux recueil qui vient de paraître, et il ne me reste pas assez de confiance pour me flatter jamais de rétablir les choses dans l'état où je les avais mises.

Parmi 58 personnes différentes que l'on dit qui ont écrit contre M. Poivre, on en nomme malheureusement plusieurs de considération.

On m'a rapporté aussi que dans le nombre de ces lettres il y en a une du Sr Julienne contre M. de Steinaver. On ajoute qu'elle contient une imputation atroce, et qui certainement est une calomnie. Je vous demande justice de celle-ci, Monseigneur, et si le Sr Julienne est coupable comme tout le monde me l'assure, (car M. de Steinaver ne m'en a porté aucune plainte ; il ne m'en a pas même écrit) si, dis-je, le Sr Julienne est coupable, il n'appartient qu'à vous de le punir, puisque c'est le chef de la colonie qui a été attaqué indécemment (car M. de Steinaver commandait alors) et que je paraîtrais partie dans une affaire de cette nature.

Je le continuerai cependant à Rodrigues en attendant vos ordres, d'autant qu'il ne servirait à l'Isle de France qu'à aigrir les esprits.

Ayez la bonté de juger après tout ceci, si avec une âme comme celle que vous me connaissez, je peux vivre dans un semblable pays, et si je ne dois pas attendre de vos bontés que vous m'en retirez le plus tôt possible. Je n'aime que le bien et la paix, et tout cabale contre l'un et l'autre.

Cependant tout ce que je vous ai dit à l'avantage des habitants de cette colonie est exactement vrai, et je suis bien assuré qu'il n'y a point 4 créoles dans le nombre des 58 écrivains que je vous dénonce aujourd'hui ; mais la cupidité qui attire les Européens ici, les rend capables de tout, et leur fait tourner la tête.

Je vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé que la mienne n'a pas tourné, comme vous m'avertissiez d'y prendre garde par votre lettre commune à M. Poivre et à moi en date du 11 septembre 1769. Mais cela me serait peut-être arrivé comme à un autre, si je n'avais pas poussé jusqu'au fanatisme la pratique des vertus que j'ai crue nécessaire pour le rétablissement de l'ordre. Car je vous avoue par exemple que mon désintéressement a été presque forcé, si l'on peut employer ce terme ; mais ayez la bonté d'envisager quels abus j'avais à combattre dans ce genre-là, et si j'avais une fois amassé 1000 écus, j'aurais bientôt voulu comme un autre les doubler, les quadrupler, etc., à l'infini.

Pourrais-je dans l'état où j'ai trouvé les choses rechercher aucune liaison intime ? J'aurais aussitôt passé pour favoriser un parti ou l'autre, et j'aurais par là réveillé les anciennes cabales. J'en aurais peut-être fait naître de nouvelles. Enfin je ne vous ennuierai pas de tout ce que j'ai fait, mais tout a tendu sans interruption et sans distraction au même but, et à l'exécution de vos ordres.

Tout ceci n'est fondé que sur des ouï-dire ; mais vous ne devez pas moins regarder le fait comme certain. Aussitôt ma tournée finie, je me rendrai à l'Isle de France. Jugez dans quelle situation je m'y trouverai ; j'affecterai, autant qu'il dépendra de moi, de tout ignorer. Je parcourrai l'île, et j'habiterai la campagne autant qu'il me sera possible ; mais de près comme de loin, je tiendrai les rênes, et je les tiendrai courtes ; et jusqu'à ce que j'ai reçu vos ordres, soyez persuadé que je ne laisserai aucune faute impunie.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, ...

Le Ch. Desroches

* * *